

**RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE**

**MINISTÈRE DE FINANCES ET DU BUDGET**

**PROJET D'INVESTISSEMENT ET DE COMPÉTITIVITÉ DES  
ENTREPRISES POUR L'EMPLOI (PICEE)**

**RAPPORT D'AUDIT SUR LES ÉTATS FINANCIERS**

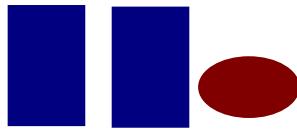
**PÉRIODE ALLANT DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2023**

**VERSION DÉFINITIVE**

**FINANCEMENT : PPA N°V4130 / DON IDA N° D9900**

**JUIN 2024**

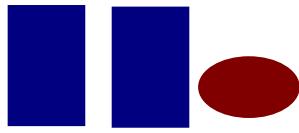
Expert-Comptable DPLE  
Commissaire aux Comptes  
Rue king Akwa,  
B.P. : 3856 Douala  
Tél. : (237)233-42-50-14  
Fax : (237)233-42-33-06  
RC : N° 30 815  
NUI : P125700163353S  
Agréé CEMAC EC 142  
Membre ONECCA ECP 61



## SOMMAIRE

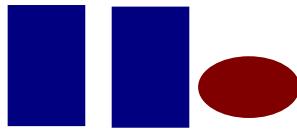
<b>I - CONTEXTE GÉNÉRAL DE LA MISSION .....</b>	<b>3</b>
<b>II-ÉTENDUE DES TRAVAUX.....</b>	<b>5</b>
<b>2.1. LE CONTRÔLE INTERNE.....</b>	<b>6</b>
<b>2.2. LE CONTRÔLE DES DÉPENSES EFFECTUÉES .....</b>	<b>6</b>
<b>III – MÉTHODES ET PRINCIPES COMPTABLES.....</b>	<b>8</b>
<b>3.1. CADRE COMPTABLE.....</b>	<b>9</b>
<b>3.2. PRINCIPES COMPTABLES .....</b>	<b>9</b>
<b>3.3. MÉTHODES COMPTABLES .....</b>	<b>9</b>
<b>3.4. UNITÉ MONÉTAIRE .....</b>	<b>10</b>
<b>3.5. ÉVALUATION .....</b>	<b>10</b>
<b>IV – RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT SUR LES ÉTATS FINANCIERS.....</b>	<b>11</b>
<b>4.1. OPINION .....</b>	<b>12</b>
<b>4.2. FONDEMENT DE L'OPINION .....</b>	<b>12</b>
<b>4.3. INFORMATIONS .....</b>	<b>13</b>
<b>4.4. RESPONSABILITÉS DE L'UNITE DE GESTION RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS .....</b>	<b>13</b>
<b>4.5. RESPONSABILITÉS DE L'AUDITEUR RELATIVES À L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS .....</b>	<b>14</b>
<b>V – VÉRIFICATIONS EXIGÉES PAR LES TERMES DE RÉFÉRENCE .....</b>	<b>16</b>
<b>5.1 ACQUISITIONS DES BIENS ET DES SERVICES .....</b>	<b>17</b>
<b>5.2 RESPECT DES NORMES COMPTABLES APPLICABLES .....</b>	<b>17</b>
<b>5.3 PROTECTION ET PROPRIÉTÉ DES ACTIFS .....</b>	<b>17</b>
<b>5.4 FRAUDE ET CORRUPTION .....</b>	<b>18</b>
<b>5.5 RESPECT DES LOIS ET RÈGLEMENTS.....</b>	<b>18</b>
<b>5.6 GESTION DES RISQUES D'AUDIT.....</b>	<b>19</b>
<b>VI- PRÉSENTATION DU PROJET .....</b>	<b>20</b>
<b>VII- ANNEXES.....</b>	<b>24</b>
<b>ANNEXE 1 : TABLEAU DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES .....</b>	<b>25</b>
<b>ANNEXE 2 : SITUATION PATRIMONIALE .....</b>	<b>26</b>
<b>ANNEXE 3 : NOTES AUX ETATS FINANCIERS .....</b>	<b>27</b>
<b>ANNEXE 4 : LISTE DES BIENS DU PROJETS.....</b>	<b>28</b>
<b>ANNEXE 5 : RECONCILIATION DU COMPTE DESIGNÉ .....</b>	<b>29</b>
<b>ANNEXE 6 : RAPPROCHEMENT DES FONDS REÇUS.....</b>	<b>30</b>
<b>ANNEXE 7 : LETTRE D'AFFIRMATION .....</b>	<b>32</b>

Expert-Comptable DRLE  
Commissaire aux Comptes  
Rue king 10  
B.P. : 3856 Douala  
Tél. : (237)233-42-50-14  
Fax : (237)233-42-50-14  
RC : N° 30 815  
NUI : P1257001633538  
Agréé CFA  
Membre ONECCA LCP 61



## I - CONTEXTE GÉNÉRAL DE LA MISSION

Expert-Comptable DPLE  
Commissaire aux Comptes  
Rue king Akwa,  
B.P.: 3856 Douala  
Tél. : (237)233-42-50-14  
Fax : (237)233-42-33-06  
RC : N° 30 815  
NUI : P125700163353S  
Agréé CEMAC EC 142  
Membre ONECCA ECP 61



Le gouvernement de la République Centrafricaine a sollicité et obtenu auprès de la Banque Mondiale un financement d'un montant de 30 millions d'USD pour appuyer le développement du secteur privé. Les objectifs définis dans ce projet sont de mettre en œuvre des réformes pour faciliter les investissements, améliorer l'accès au crédit et enfin, soutenir les PME et les jeunes travailleurs. Le projet financera des réformes, mais également la mise en place d'un fonds de garantie de crédit partiel et la formation des jeunes apprentis.

L'objectif de développement du projet est de mettre en œuvre des réformes pour permettre l'investissement, améliorer l'accès au crédit et soutenir les PME et les jeunes travailleurs ciblés.

Les bénéficiaires comprendront les institutions clés soutenues par le projet ainsi que leur personnel, les associations professionnelles, les ONG, les instituts, les organisations, les institutions financières et les entreprises et leurs employés, les femmes et les jeunes.

Les composantes du projet se résument ainsi/

**Composante 1 : Réformes et facilitation de l'investissement**

**Composante 2 : Accès au crédit**

**Composante 4 : Soutien à la mise en œuvre du projet**

**Composante 5 : Intervention en cas d'urgence ou de catastrophe.**

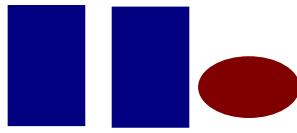
L'arrangement institutionnel proposé pour la coordination et l'exécution du projet repose sur les principales fonctions / structures suivantes : Un Comité de Pilotage (CPP) ; Un Comité technique (CT) ; Une Unité de Gestion du Projet (UGP).

Les états financiers du projet devraient faire l'objet d'un audit externe établi par un cabinet indépendant qui devrait être sélectionné selon des procédures acceptables pour la Banque mondiale et les autres donateurs. Les rapports de vérification produits par ce vérificateur doivent être soumis à l'IDA six (6) mois après la fin de chaque exercice avant le 30 juin.

La responsabilité de la préparation des états financiers incluant les notes annexes relève de l'UGP en conformité avec les principes du système comptable de l'OHADA relatif aux entités à but non lucratif incluant les projets de développement (SYSCEBNL).

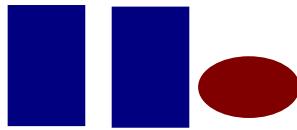
La présente mission s'inscrit dans ce contexte.

Expert-Comptable DPLE  
Commissaire aux Comptes  
Rue king Akwa,  
B.P. : 3856 Douala  
Tél. : (237)233-42-50-14  
Fax : (237)233-42-33-06  
RC : N° 30 815  
NUI : P1257001633538  
Agréé CEMAC EC 142  
Membre ONECCA ECP 61



## II—ÉTENDUE DES TRAVAUX

Expert-Comptable DPLE  
Commissaire aux Comptes  
Rue king Akwa,  
B.P.: 3856 Douala  
Tél. : (237)233-42-50-14  
Fax : (237)233-42-33-06  
RC : N° 30 815  
NUI : P125700163353S  
Agréé CEMAC EC 142  
Membre ONECCA ECP 61



Pour mener à bien cette mission, nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons jugées nécessaires. Ces travaux peuvent être regroupés en deux parties :

Le contrôle interne ;

Le contrôle des comptes.

## 2.1. LE CONTRÔLE INTERNE

Nous avons analysé et testé les procédures de traitement des informations financières pour nous assurer que les actifs du projet sont suffisamment protégés. Ces tests nous ont permis de vérifier les procédures d'établissement des demandes de retrait de fonds (DRF) et l'application du manuel des procédures administratives et financières.

Les résultats de nos travaux sont résumés dans le rapport complémentaire sur le contrôle interne.

## 2.2. LE CONTRÔLE DES DÉPENSES EFFECTUÉES

L'objectif que nous avons recherché à ce niveau est de nous assurer de la justification de chaque opération financée et contenue dans les états financiers.

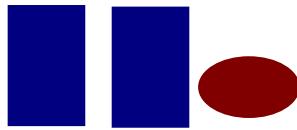
Nous avons procédé à la revue des pièces justificatives soumises à notre appréciation.

Ainsi, nos travaux ont consisté à vérifier que :

- les dépenses ont été préparées selon les prévisions du Rapport d'Évaluation du Projet,
- les dépenses ont été faites entièrement et nécessairement aux fins de réaliser les objectifs du Projet,
- les dépenses sont étayées de pièces justificatives,
- le solde de chaque compte est justifié et correctement évalué conformément aux principes comptables généralement admis.

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques exigées par nos termes de référence. Nous avons procéder à :

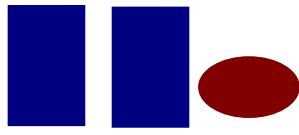
- la vérification des états certifiés des dépenses ;
- la vérification des comptes désignés ;
- la visite et vérification des réalisations sur les sites.



Ainsi, nous avons accordé une attention particulière aux normes ISA 240, 250, 260 et 330 dans la mise en œuvre de nos diligences. Ces normes sont résumées comme suit :

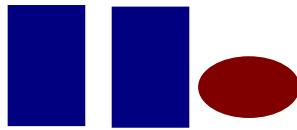
- a) *Fraude et Corruption* : Conformément à la norme ISA 240 (Prise en compte du risque de fraude et d'erreur lors de l'audit des comptes), l'auditeur devra identifier et évaluer les risques de fraude, obtenir ou fournir des preuves d'audit suffisantes d'analyse de ces risques et traiter de manière appropriée les fraudes identifiées ou suspectées.
- b) *Lois et Règlements* : En élaborant l'approche d'audit et en exécutant les procédures d'audit, l'auditeur devra évaluer la conformité de la cellule d'exécution du Projet avec les lois et les règlements qui pourraient affecter significativement les états financiers comme requis par la norme ISA 250 (Prise en compte du risque d'anomalies dans les comptes résultant du non-respect des textes légaux et réglementaires).
- c) *Gouvernance* : La communication avec les responsables du Projet en charge de la Gouvernance des points d'audit significatifs en conformité avec la norme ISA 260 (Communication sur la mission avec les personnes en charge de la Gouvernance).
- d) *Risques* : Dans l'objectif de réduire les risques d'audit à un niveau relativement faible, l'auditeur mettra en œuvre les procédures d'audit appropriées en réponse aux risques d'anomalies identifiés à l'issue de son évaluation. Cela en conformité avec la norme ISA 330 (Procédures d'audit mises en œuvre par l'auditeur à l'issue de son évaluation des risques).

Les résultats de nos travaux sont présentés dans les pages qui suivent.



### III – MÉTHODES ET PRINCIPES COMPTABLES

Expert-Comptable DPLE  
Commissaire aux Comptes  
Rue king Akwa,  
B.P.: 3856 Douala  
Tél. : (237)233-42-50-14  
Fax : (237)233-42-33-06  
RC : N° 30 815  
NUI : P125700163353S  
Agréé CEMAC EC 142  
Membre ONECCA ECP 61



### 3.1. CADRE COMPTABLE

Le système comptable retenu est celui de la comptabilité d'engagement. Les opérations font l'objet d'une prise en charge dès leur naissance et non au moment de leur paiement.

Les états financiers pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2023 ont été produits suivant ce système en respectant les règles comptables spécifiques aux projets.

Le logiciel comptable utilisé est TOM2PRO Windows version.

### 3.2. PRINCIPES COMPTABLES

Le Projet d'Investissement et de Compétitivité des Entreprises pour l'Emploi a établi ses états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2023 dans le respect des principes de base suivants :

- Prudence ;
- Continuité d'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables ;
- Indépendance des exercices ;
- Intangibilité du bilan d'ouverture ;
- Coût historique ;
- Comptabilité d'engagement.

### 3.3. MÉTHODES COMPTABLES

#### a) FONCTIONNEMENT

Le Projet utilise cette rubrique pour capitaliser les frais de fonctionnement, les rémunérations et les indemnités versées au personnel.

#### b) IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les amortissements n'ont pas été calculés, compte tenu du caractère spécifique du Projet.

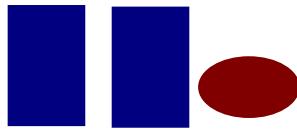
#### c) CRÉANCES

Expert-Comptable DPLE  
Commissaire aux Comptes  
Rue King Akwa,  
B.P. : 3856 Douala  
Tél. : (237)233-42-50-14  
Fax : (237)233-42-33-06  
RC : N° 30 815  
NUI : P125700163353  
Agréé CEMAC EC 142  
Membre ONECCA ECP 61

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale.

#### d) SUBVENTIONS

Les fonds IDA sont reçus sous forme de dons.



### e) TRANSACTIONS EN DEVISE

Les opérations en devises sont converties en FCFA au taux du jour de réalisation de la transaction.

### f) PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

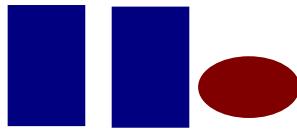
Conformément aux exigences du bailleur de fonds en matière de présentation des états financiers pour les projets non générateurs de revenus, les opérations réalisées par le Projet d'Investissement et de Compétitivité des Entreprises pour l'Emploi ont été synthétisées dans un bilan et un tableau des emplois et ressources.

## 3.4. UNITÉ MONÉTAIRE

L'unité monétaire retenue pour les opérations du projet est le Franc CFA (XAF).

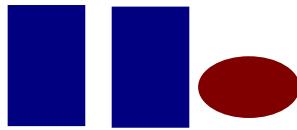
## 3.5. ÉVALUATION

Les états financiers ont été présentés selon le principe du coût historique.



## IV – RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT SUR LES ÉTATS FINANCIERS

Expert-Comptable DPLE  
Commissaire aux Comptes  
Rue king Akwa,  
B.P.: 3856 Douala  
Tél. : (237)233-42-50-14  
Fax : (237)233-42-33-06  
RC : N° 30 815  
NUI : P125700163353S  
Agréé CEMAC EC 142  
Membre ONECCA ECP 61



**MONSIEUR David- Festus BAKASSA-GUENGANDO,  
COORDONNATEUR DU PROJET D'INVESTISSEMENT ET DE COMPÉTITIVITÉ DES  
ENTREPRISES POUR L'EMPLOI (PICEE)  
Tel : (+236) 75.20.18.71  
Adresse courriel : [festus.bakassa@finances.gouv.cf](mailto:festus.bakassa@finances.gouv.cf)**

Rapport de l'auditeur indépendant sur les états financiers du PICEE  
(Période allant du 1er janvier au 31 décembre 2023)

### **Monsieur le Coordonnateur,**

En exécution de la mission d'audit que vous avez bien voulu nous confier, nous vous présentons notre rapport d'audit indépendant sur les états financiers du **Projet d'Investissement et de Compétitivité des Entreprises pour l'Emploi (PICEE)**, pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023.

#### **4.1. OPINION**

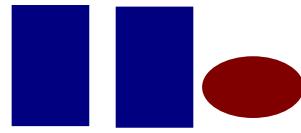
Nous avons effectué l'audit des états financiers du **Projet d'Investissement et de Compétitivité des Entreprises pour l'Emploi (PICEE)**, de la période ci-inclus, qui comprennent :

- a) un état des ressources et des emplois ;
- b) un état des transactions du Compte Désigné ;
- c) une situation patrimoniale indiquant les fonds cumulés du Projet, les soldes bancaires, les autres actifs et passifs du Fond et les engagements, le cas échéant ;
- d) les notes sur les états financiers décrivant les principes comptables utilisés et présentant une analyse détaillée et expliquée des principaux comptes ;
- e) la liste des actifs immobilisés acquis par les fonds du Projet.

À notre avis, les états financiers ci-joints sont établis, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux principes du Système Comptable OHADA en vigueur en Centrafrique et présentent sincèrement le patrimoine, la situation financière ainsi que les opérations du **Projet d'Investissement et de Compétitivité des Entreprises pour l'Emploi (PICEE)** au 31 décembre 2023.

#### **4.2. FONDEMENT DE L'OPINION**

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément au Code de Déontologie des professionnels comptables publié par



l'International Ethics Standards Board for Accountants (Code de l'IESBA) et avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### 4.3. INFORMATIONS

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous portons à votre connaissance les faits suivants :

#### 4.3.1. Comptes désignés

Les règles de fonctionnement des comptes désignés dont les relevés bancaires présentent les soldes ci-après au 31 décembre 2023 :

Compte	Solde en F CFA
N°371274433701- 05 intitulé « Projet D'INVESTISSEMENT ET DE COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES POUR L'EMPLOI »	850 559 805

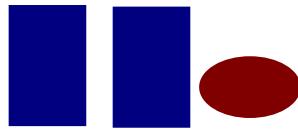
ainsi que les opérations y effectuées pour la Période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 Décembre 2023, sont conformes aux dispositions des accords de don et aux directives de la Banque Mondiale.

#### 4.3.2. États certifiés des dépenses

Les états récapitulatifs des dépenses, dont la liste figure en annexe du présent rapport, sont préparés dans le respect des directives de l'IDA et des termes des accords de financement. Les états récapitulatifs des dépenses sont appuyés des pièces justificatives permettant de justifier les demandes de remboursements de fonds présentées à l'IDA au cours de la période sous revue.

### 4.4. RESPONSABILITES DE L'UNITE DE GESTION RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS

L'Unité de Gestion du projet d'Investissement et de Compétitivité des Entreprises pour l'Emploi (PICEE) est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers conformément aux principes du Système Comptable OHADA en vigueur en Centrafrique, ainsi que du contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



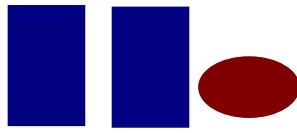
Il incombe aux personnes constituant le gouvernement du Projet de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière du Projet.

#### **4.5. RESPONSABILITÉS DE L'AUDITEUR RELATIVES À L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS**

Notre objectif est d'obtenir une assurance raisonnable selon laquelle les états financiers du Projet d'Investissement et de Compétitivité des Entreprises pour l'Emploi (PICEE) pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable est un niveau élevé d'assurance, mais ne constitue pas une garantie qu'un audit conduit selon les normes internationales d'audit permettant de détecter systématiquement toute anomalie significative. Ces anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et sont considérées comme significatives si, prises isolément ou de manière cumulée, elles pourraient raisonnablement influencer les décisions économiques prises par les utilisateurs des états financiers du projet.

Comme partie intégrante d'un audit conduit conformément aux normes internationales d'audit (ISA), nous appliquons un jugement professionnel et faisons preuve de scepticisme professionnel et d'esprit critique tout au long de l'audit. Aussi nous :

- Identifions et évaluons le risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que cela soit due à une fraude ou à une erreur, élaborons et effectuons des procédures d'audit adaptées couvrant les risques identifiés, obtenons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder la base de notre opinion. Le risque de non détection d'anomalies significatives résultant de fraude est plus élevé que celui résultant d'erreur, car une fraude pourrait impliquer une collusion, une falsification, une omission intentionnelle, défaut de présentation ou de contournement du dispositif de contrôle interne.
- Obtenons une compréhension du contrôle interne pertinent pour l'audit dans le but de concevoir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de l'organisation.
- Évaluons la pertinence des règles comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables et des choix effectués par le Programme.
- Évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers du Programme, incluant les notes annexes, et si les états financiers du projet reflètent les transactions et événements qui les sous-tendent conformément aux principes comptables du SYSCOHADA.



Nous avons communiqué avec les personnes en charge de la gestion du projet concernant, entre autres, le cadre et le planning de l'audit ainsi que les points d'audit significatifs, incluant toutes faiblesses significatives du système de contrôle interne que nous aurions identifiées au cours de l'audit.

Douala, le 27 juin 2024

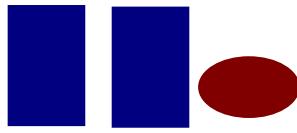
L'Associé- Gérant,



**Lazare TCHOUAGA**

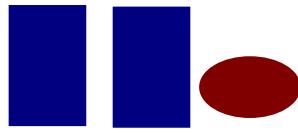
Expert-Comptable Diplômé  
Commissaire aux Comptes

Expert-Comptable DPLE  
Commissaire aux Comptes  
Rue king Akwa,  
B.P. : 3856 Douala  
Tél. : (237)233-42-50-14  
Fax : (237)233-42-33-06  
RC : N° 30 815  
NUI : P125700163353S  
Agréé CEMAC EC 142  
Membre ONECCA ECP 61



## V – VÉRIFICATIONS EXIGÉES PAR LES TERMES DE RÉFÉRENCE

Expert-Comptable DPLE  
Commissaire aux Comptes  
Rue king Akwa,  
B.P.: 3856 Douala  
Tél. : (237)233-42-50-14  
Fax : (237)233-42-33-06  
RC : N° 30 815  
NUI : P125700163353S  
Agréé CEMAC EC 142  
Membre ONECCA ECP 61



**MONSIEUR David- Festus BAKASSA-GUENGANDO,  
COORDONNATEUR DU PROJET D'INVESTISSEMENT ET DE COMPÉTITIVITÉ DES  
ENTREPRISES POUR L'EMPLOI (PICEE)  
Tel : (+236) 75.20.18.71  
Adresse courriel : [festus.bakassa@finances.gouv.cf](mailto:festus.bakassa@finances.gouv.cf)**

Vérifications exigées par les termes de référence

(Période allant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023)

**Monsieur le Coordonnateur,**

En exécution de notre mission d'audit des états financiers du **Projet d'Investissement et de Compétitivité des Entreprises pour l'Emploi (PICEE)**, pour la période allant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023, nous avons procédé aux vérifications spécifiques conformément aux termes de référence de l'audit.

Ces investigations entrent dans le cadre de l'audit et sont détaillées à travers les paragraphes suivants.

## **5.1 ACQUISITIONS DES BIENS ET DES SERVICES**

Il est demandé à l'auditeur de s'assurer que les acquisitions des biens et des services ont fait l'objet de marchés passés conformément aux procédures de passation de marché de l'IDA et ont été proprement enregistrés dans les livres comptables.

**Nous avons procédé aux vérifications appropriées. Les observations sur les procédures d'acquisition sont rapportées dans la lettre de recommandation.**

## **5.2 RESPECT DES NORMES COMPTABLES APPLICABLES**

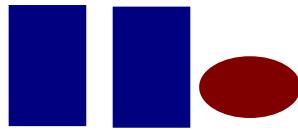
Il est demandé à ce niveau de vérifier que les comptes du Projet d'Investissement et de Compétitivité des Entreprises pour l'Emploi (PICEE) ont été préparés sur la base de l'application systématique des normes comptables acceptables. Les vérifications ont été menées en rapport aux normes comptables applicables au Projet d'Investissement et de Compétitivité des Entreprises pour l'Emploi (PICEE).

**Les diligences mises en œuvre n'appellent pas des observations particulières.**

Expert-Comptable DPLE  
Commissaire aux Comptes  
Rue king Akwa,  
B.P. : 3856 Douala  
Tél. : (237)233-42-30-14  
Fax : (237)233-42-33-06  
RC : N° 30 815  
NUI : P1257001633528  
Agréé CEMAC BCI 042  
Membre ONECCA ECP 61

## **5.3 PROTECTION ET PROPRIÉTÉ DES ACTIFS**

Notre objectif visait à vérifier que les actifs immobilisés du projet d'Investissement et de Compétitivité des Entreprises pour l'Emploi (PICEE) sont réels, correctement



évalués et le droit de propriété du Projet sur ces actifs est établi en conformité avec les accords de financement.

**Le projet n'a pas encore acquis des actifs physiques immobilisés au cours de la période d'audit.**

#### **5.4 FRAUDE ET CORRUPTION**

Les exigences en matière de fraude et de corruption sont détaillées dans la norme ISA 240 (Prise en compte du risque de fraude et d'erreur lors de l'audit des comptes).

Nous devons identifier et évaluer les risques de fraude ; obtenir ou fournir des preuves d'audit suffisantes d'analyse de ces risques et traiter de manière appropriée les fraudes identifiées ou suspectées.

Nous avons mis en œuvre les diligences appropriées de manière à identifier et évaluer les risques d'anomalies significatives dans les états financiers provenant de fraude ou résultant d'erreur. Ainsi :

- ❖ nous avons vérifié l'existence de procédures spécifiques de détection de fraude au sein du Projet,
- ❖ nous nous sommes entretenus avec le Coordonnateur du projet, le Responsable Administratif et financier, le comptable, le spécialiste en passation des marchés et gestion des contrats, pour la prise de connaissance du Projet,
- ❖ nous avons évalué le système de contrôle interne du Projet,
- ❖ nous avons vérifié la sincérité et la fiabilité des supports justificatifs qui soutiennent les opérations financières,
- ❖ nous avons obtenu une lettre d'affirmation signée du Projet. Elle est présentée en annexe du présent rapport.

**À l'issue de nos travaux, nous n'avons pas identifié de risques provenant de fraude susceptibles de compromettre de manière significative la sincérité et la fiabilité des états financiers au titre de l'exercice 2023.**

Expert-Comptable DPLE

Commissaire aux Comptes

Rue king Akwé

B.P. : 3856 Douala

Tél. : (237)233-42-50-14

Fax : (237)233-42-33-06

RC : N° 30 8

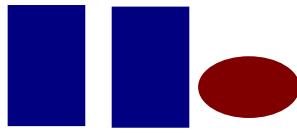
NUI : P1257001633538

Agréé CEMAC EC 142

Membre ONECA/CPCP

#### **5.5 RESPECT DES LOIS ET RÈGLEMENTS**

Les objectifs indiqués ici portent sur l'évaluation de la conformité de la coordination du projet aux lois et règlements qui pourraient affecter significativement les



états financiers comme requis par la norme ISA 250 (Prise en compte du risque d'anomalies dans les comptes résultant du non-respect des textes légaux et réglementaires).

Nos vérifications en la matière ont porté sur les textes nationaux et les prescriptions des accords de financement concernant le fonctionnement du Projet : textes fiscaux et sociaux, textes en matière de passation des marchés, textes en matière de gestion comptable et financière, contenu des contrats.

**Nos conclusions sur le respect des lois et règlements sont contenues dans le rapport sur le contrôle interne.**

## 5.6 GESTION DES RISQUES D'AUDIT

Dans l'objectif de réduire les risques d'audit à un niveau relativement faible, l'auditeur est appelé à mettre en œuvre les procédures d'audit appropriées en réponse aux risques d'anomalies identifiés à l'issue de son évaluation. Cela en conformité avec la norme ISA 330 (Procédures d'audit mises en œuvre par l'auditeur à l'issue de son évaluation des risques).

**Les diligences mises en œuvre n'appellent pas des observations particulières.**

Douala, le 27 juin 2024

L'Associé- Gérant,

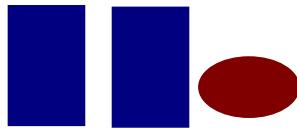


**Lazare TCHOUAGA**

Expert-Comptable Diplômé

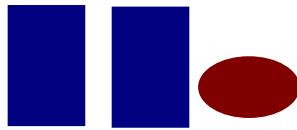
Commissaire aux Comptes

Expert-Comptable DPLE  
Commissaire aux Comptes  
Rue king Akwa,  
B.P. : 3856 Douala  
Tél. : (237)233-42-50-14  
Fax : (237)233-42-33-06  
RC : N° 30 815  
NUI : P125700163353S  
Agréé CEMAC EC 142  
Membre ONECCA ECP 61



## VI- PRÉSENTATION DU PROJET

Expert-Comptable DPLE  
Commissaire aux Comptes  
Rue king Akwa,  
B.P.: 3856 Douala  
Tél. : (237)233-42-50-14  
Fax : (237)233-42-33-06  
RC : N° 30 815  
NUI : P125700163353S  
Agréé CEMAC EC 142  
Membre ONECCA ECP 61



Le gouvernement de la République Centrafricaine a sollicité et obtenu auprès de la Banque Mondiale un financement d'un montant de 30 millions de USD sur 5 ans pour appuyer le développement du secteur privé. Les objectifs définis dans ce projet sont de mettre en œuvre des réformes pour faciliter les investissements, améliorer l'accès au crédit et enfin, soutenir les PME et les jeunes travailleurs. Le projet financera des réformes, mais également la mise en place d'un fonds de garantie de crédit partiel et la formation des jeunes apprentis.

L'objectif de développement du projet est de mettre en œuvre des réformes pour permettre l'investissement, améliorer l'accès au crédit et soutenir les PME et les jeunes travailleurs ciblés.

Pour atteindre cet objectif, les Indicateurs de niveau ODP sont définis dans les lignes qui suivent :

- **Accroître l'investissement privé :**
  - Amélioration du climat d'investissement, comme en témoigne l'augmentation de l'efficacité du service G2B ou l'augmentation du nombre d'opportunités d'investissement (nombre)
- **Amélioration de l'accès au financement**
  - Prêts aux PME garantis par le mécanisme de garantie partielle de crédit (USD)
- **Compétitivité accrue des entreprises**
  - Nouveaux contrats et transactions des PME participantes (nombre)
- **Des travailleurs plus qualifiés**
  - Apprentis certifiés ayant une activité économique active 6 mois après la fin du programme (jeunes et ventilés par sexe) (pourcentage)

Ce projet s'articule autour de trois volets complémentaires et d'un quatrième volet de gestion de projet et d'intervention d'urgence d'urgence (CERC). Les bénéficiaires comprendront les institutions clés soutenues par le projet ainsi que leur personnel, les associations professionnelles, les ONG, les instituts, les organisations, les institutions financières et les entreprises et leurs employés, les femmes et les jeunes.

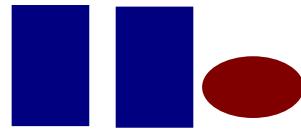
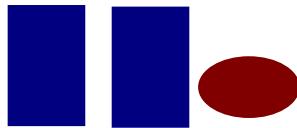


Tableau 1 : Composantes et budget

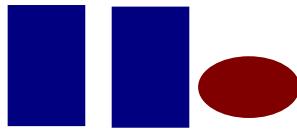
Résumé des composants	Budget du projet (en millions de dollars EU )	
	Composants	Total
<b>Component 1:</b> Cette composante financera la conception et la mise en œuvre de réformes (par exemple, lois, règlements, processus) et la facilitation de l'investissement privé. Il renforcera également les capacités des organisations publiques participant au développement du secteur privé.	<b>1. Réformes et facilitation de l'investissement</b>	<b>4</b>
<b>Component 2:</b> Cette composante financera les biens et services nécessaires à la mise en place d'un mécanisme PCG, formera les institutions financières partenaires à son utilisation et financera le capital initial du mécanisme.	<b>2. Accès au crédit</b>	<b>9</b>
	2.1 Mettre en place le mécanisme PCG	4
	2.2 Capitalisation initiale	5
<b>Component 3:</b> Les activités développeront et renforceront les liens entre les entreprises, les investisseurs et les entrepreneurs plus ou moins avertis. Ce volet soutiendra les PME et financera l'apprentissage grâce à des approches axées sur la demande. En outre, il financera le renforcement des capacités des ministères, des organismes publics et des établissements de formation.	<b>3. Soutenir les entreprises et les travailleurs</b>	<b>14</b>
	3.1 Établir des liens et soutenir les entreprises	6
	3.2 Renforcer les compétences pour l'emploi	8
<b>Component 4:</b> Engagement des citoyens, soutien à la mise en œuvre et suivi et évaluation	<b>4. Engagement des citoyens, soutien à la mise en œuvre et suivi et évaluation</b>	<b>3</b>
<b>Composante 5 :</b> Intervention d'urgence des contingents	<b>5. Intervention d'urgence conditionnelle</b>	<b>0</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>30</b>

Les bénéficiaires comprendront les institutions clés soutenues par le projet ainsi que leur personnel, les associations professionnelles, les ONG, les instituts, les organisations, les institutions financières et les entreprises et leurs employés, les femmes et les jeunes. Ces institutions bénéficieront d'une amélioration des connaissances, des compétences, de l'information, de l'accès aux occasions d'affaires, des services financiers et d'autres services de soutien aux entreprises.



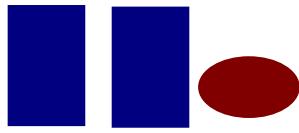
Composant	Bénéficiaires	Partenaire technique
Composante 1 : Réformes et facilitation de l'investissement	Institutions publiques, entreprises et investisseurs bénéficiant des réformes.	CMCAA, Ministère du commerce et de l'investissement, Chambre de commerce, entreprises, associations professionnelles, ministères et organismes techniques.
Composante 2 : Accès au crédit	MPME et autres entreprises	Ministère des PME et du développement du secteur privé, Ministère des finances et du budget, COBAC/BEAC
Composante 3 : Soutenir les entreprises et les travailleurs	MPME, entreprises (7000), entrepreneurs, jeunes (5700) et instituts de formation, et agences clés impliquées dans l'apprentissage traditionnel.	ACFPE, MOE, CAPMEA, Ministère des PME et du Développement du Secteur Privé, MINUSCA, Ministère des Finances et du Budget.
Composante 4 : Engagement des citoyens, soutien à la mise en œuvre et suivi et évaluation	Tous les bénéficiaires	Plus

L'arrangement institutionnel proposé pour la coordination et l'exécution du projet repose sur les principales fonctions / structures suivantes : Un Comité de Pilotage (CPP) ; Un Comité technique (CT) ; Une Unité de Gestion du Projet (UGP).



## VII- ANNEXES

Expert-Comptable DPLE  
Commissaire aux Comptes  
Rue king Akwa,  
B.P.: 3856 Douala  
Tél. : (237)233-42-50-14  
Fax : (237)233-42-33-06  
RC : N° 30 815  
NUI : P125700163353S  
Agréé CEMAC EC 142  
Membre ONECCA ECP 61



## ANNEXE 1 : TABLEAU DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES

Expert-Comptable DPLE  
Commissaire aux Comptes  
Rue king Akwa,  
B.P.: 3856 Douala  
Tél. : (237)233-42-50-14  
Fax : (237)233-42-33-06  
RC : N° 30 815  
NUI : P125700163353S  
Agréé CEMAC EC 142  
Membre ONECCA ECP 61

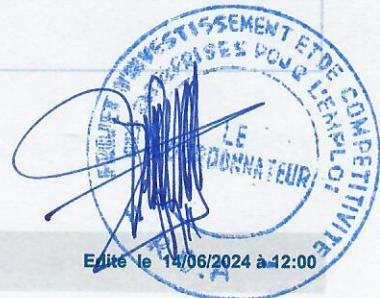
## TABLEAUX DES RESSOURCES ET EMPLOIS (MODÈLE III)

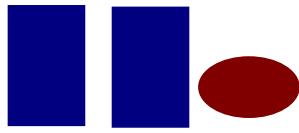
Année finissant le 31/12/2023

Francs CFA

Page 1/1

	Année	Cumulatif
<b>TRESORERIE A L'OUVERTURE</b>	<b>82 890 656</b>	
Compte désigné don D617 CF /CBCA	82 890 656	
Compte désigné BPMC IDA D9950		
Caisse menues dépenses		
<b>Sous-Total Solde d'ouverture</b>	<b>82 890 656</b>	
<b>RESSOURCES MOBILISEES</b>	<b>864 545 011</b>	<b>1 011 388 845</b>
Avance initial Don IDA D617-CF	833 211 674	933 211 674
DRF mobilisées	31 333 337	78 177 171
DPD mobilisées		
<b>Financement Total</b>	<b>864 545 011</b>	<b>1 011 388 845</b>
<b>Solde disponible</b>	<b>947 435 667</b>	<b>1 011 388 845</b>
<b>EMPLOIS PAR COMPOSANTE</b>	<b>95 697 062</b>	<b>159 650 240</b>
REFORMES ET FACILITATION DE L'INVESTISSEMENT		
ACCES AU CREDIT		
SOUTIEN AUX ENTREPRISES ET AUX TRAVAILLEURS		
ENGAGEMENT DES CITOYENS, SOUTIEN A LA MISE EN OEUVRE ET SUIV	95 697 062	159 650 240
Intervention d'urgence contingente		
<b>Total des dépenses</b>	<b>95 697 062</b>	<b>159 650 240</b>
<b>Solde disponible moins les dépenses</b>	<b>851 738 605</b>	<b>851 738 605</b>
<b>DIFFERENCE DE CHANGE</b>		
<b>Solde net disponible</b>	<b>851 738 605</b>	<b>851 738 605</b>
<b>Solde de clôture compte spécial</b>		
Compte désigné don D617 CF /CBCA	850 559 805	850 559 805
Compte désigné BPMC IDA D9950		
Caisse menues dépenses	1 178 800	1 178 800
<b>Total des soldes de clôture</b>	<b>851 738 605</b>	<b>851 738 605</b>





## ANNEXE 2 : SITUATION PATRIMONIALE

Expert-Comptable DPLE  
Commissaire aux Comptes  
Rue king Akwa,  
B.P.: 3856 Douala  
Tél. : (237)233-42-50-14  
Fax : (237)233-42-33-06  
RC : N° 30 815  
NUI : P125700163353S  
Agréé CEMAC EC 142  
Membre ONECCA ECP 61

**Bilan - Actif (1/2)**

Modèle : 1

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Site : 01 Unité de Gestion Projet (UGP)

Bilan - BILAN AU 31-12-2022 - Etat exprimé en Francs CFA

Etat au 31/12/2023

Page 1/1

Libellé	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissement	Net	Net
<b>ACITF IMMOBILISE</b>				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	159 827 240		159 827 240	65 908 743
Logiciels	7 781 618		7 781 618	
Site interne				
Brevets licences, concessions et droits similaires				
Affectations des dépenses par composante	152 045 622		152 045 622	65 908 743
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Construction installation et aménagement				
Matériels et mobilier de bureau				
Matériels de transports				
AVANCE ET ACOMPTE SUR IMMOBILISATION				
Avance et acompte sur immobilisation incorporelle				
Avance et acompte sur immobilisation corporelle				
*** TOTAL ACITF IMMOBILISE ***	159 827 240		159 827 240	65 908 743
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et variation de stocks				
Créances et comptes rattachés				
fournisseurs débiteurs				
Autres créances et comptes rattachés				
TRESORERIE ACTIF	851 738 605		851 738 605	82 890 656
Banque et établissement de crédits	850 559 805		850 559 805	82 890 656
Caisse	1 178 800		1 178 800	

TOTAL GENERAL

1 011 565 845

1 011 565 845

148 799 399



## Bilan - Passif (2/2)

Modèle : 1

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Site : 01 Unité de Gestion Projet (UGP)

Bilan - BILAN AU 31-12-2022 - Etat exprimé en Francs CFA

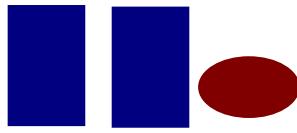
Etat au 31/12/2023

Page 1/1

Libellé	Exercice N	Exercice Précédent
RESSOURCES DURABLES ET ASSIMILES	1 011 388 845	146 843 834
AVANCE INITIALE	933 211 674	100 000 000
DRF mobilisées	78 177 171	46 843 834
DPD mobilisées		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice		
PASSIF CIRCULANT	177 000	1 955 565
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES ASSIMILES		
Dettes sociales et fiscales	177 000	1 955 565
Autres dettes		
TRESORERIE PASSIF		
Découvert		

1 011 565 845





## ANNEXE 3 : NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Expert-Comptable DPLE  
Commissaire aux Comptes  
Rue king Akwa,  
B.P.: 3856 Douala  
Tél. : (237)233-42-50-14  
Fax : (237)233-42-33-06  
RC : N° 30 815  
NUI : P125700163353S  
Agréé CEMAC EC 142  
Membre ONECCA ECP 61

**MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET**

**PROJET D'INVESTISSEMENT ET DE COMPETITIVITE  
DES ENTREPRISES POUR L'EMPLOI (I-COMPETE)  
(P176274/D.9900)**

**NOTE EXPLICATIVE AUX ETATS FINANCIERS DU PROJET D'INVESTISSEMENT ET  
DE COMPETITIVITE DES ENTREPRISES POUR L'EMPLOI(I-COMPETE) AU 31-12-  
2023.**

## **I-PRINCIPES**

### **1.1. Principes et méthodes comptables**

Les états financiers du Projet d'Investissement et de Compétitivités des Entreprises pour l'Emploi(I-COMPETE) ont été préparés suivant les règles et principes d'établissement et de présentation des comptes selon le Système Comptable HPOHADA (Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires) en vigueur et en tenant compte de quelques spécificités liées à la nature du Projet.

Le projet tient une comptabilité d'engagement sous le LOGICIEL TOM2PRO. Ce qui amène à comptabiliser les opérations au fur et à mesure qu'elles se produisent.

Les principes comptables retenus tiennent compte du fait que le projet I-COMPETE n'est pas générateur de revenu. Ainsi les dépenses d'investissement ne font pas l'objet d'amortissement.

Les états financiers sont présentés suivant les principes comptables fondamentaux ci-après :

- 1) Principe de prudence ;
- 2) Le principe de séparation des exercices ;
- 3) Le principe du coût historique ;
- 4) Le principe de régularité et de transparence.

Ces états financiers comprennent

- (i) Le bilan
- (ii) Le tableau Ressources-Emplois
- (iii) L'état de réconciliation du Compte Spécial,
- (iv) Les notes sur les principales méthodes comptables et les détails explicatifs des postes des états financiers.

## **1.2. Monnaie de tenue de la comptabilité et méthode d'évaluation**

La comptabilité du Projet d'Investissement et de Compétitivité des Entreprises pour l'Emploi(I-COMPETE) est tenue en monnaie locale, soit le Franc CFA de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC, XAF).

Ainsi les opérations libellées en Euro ou dollar sont converties au taux de change du jour de leur réalisation avant leur comptabilisation, soit 1 Euro pour FCFA 655,957 à titre d'illustration.

La méthode retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est celle du coût historique.

## **1.3. Les Chagres immobilisées**

Les différentes dépenses sont inscrites dans les comptes de charges par nature au cours de l'exercice. A la clôture de l'exercice, les différentes dépenses inscrites dans les comptes de charges par nature au cours de l'exercice sont virées au bilan dans un compte « Charges immobilisées » pour obtenir un résultat comptable nul, prenant en compte la spécificité de la gestion des projets.

## **1.4. Les immobilisations incorporelles et corporelles**

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût historique (coût d'achat y compris les frais annexes tels que le transport, les frais d'installation et de mise en service).

Les biens acquis ne constituent pas des immobilisations corporelles lorsqu'ils sont remis aux agences de mise en œuvre.

Par contre les biens acquis et attribués au personnel de l'Unité de Gestion (UGP) du projet constituent des immobilisations corporelles car il reste propriété du projet I-COMPETE.

## **1.5. Amortissements et provisions**

Exceptionnellement et pour tenir compte de la spécificité des projets de développement, les amortissements linéaires et provisions seront tenus de manière extra comptable.

Comme souligné ci-haut, aucune écriture n'est passée en matière d'amortissement des immobilisations, de provisions pour stocks, créances douteuses, risques et charges et pertes de change.

## **1.6. Ressources**

Les ressources inscrites dans le Tableau des Ressources et Emplois sont constituées des transferts de fonds du Don IDA D9900 effectivement encaissés dans les comptes bancaires du projet.

Elles sont mobilisées par les appels de fonds sur la base des demandes de remboursement de fonds (DRF).

## **1.7. Emplois**

Les emplois inscrits dans le Tableau des Ressources et Emplois sont constitués des dépenses effectives dans le cadre de la mise en œuvre des activités du Projet.

Cependant, il est à préciser que dans le cadre du présent audit, une fraction des emplois est imputée aux fonds de préparation du projet.

## **1.8. Crédances et Ressources Assimilées**

Elles sont comptabilisées dès leur acquisition et les dettes dès leur naissance indépendamment de leur date de paiement.

## **1.9. Trésorerie**

Elle correspond aux disponibilités du Projet :

- Un compte désigné est ouvert au nom du Projet auprès de la Banque Gabonaise et Française Internationale BGFI sous le numéro, **371 274 437 01-05** et est destiné à recevoir les fonds du projet et à payer les dépenses liées à la mise en œuvre des activités. Le projet tient également une caisse menues dépenses dont le plafond ne dépasse pas **1 000 000 FCFA**.

## II-NOTE RELATIVE AU BILAN AU 31-12-2023

### 2.1. ACTIF DU BILAN

#### 2.1.1.LES ACTIFS IMMOBILISES

Globalement, les immobilisations incorporelles s'élèvent à **159 827 240 FCFA**. Ces dernières comptabilisées dans le bilan représentent les charges transférées ainsi que l'acquisition du logiciel TOM2PRO pour le compte du projet. Cette rubrique s'analyse comme suit :

Rubriques	Note	Montant		
		Total cumulé	30/06/2023	31/12/2023
Logiciel	2.1.1.1	7 781 618	-	7 781 618
Charges immobilisées	2.1.1.2	152 045 622	45 480 102	40 656 777
<b>Total</b>		<b>159 827 240</b>	<b>45 480 102</b>	<b>48 438 395</b>

**Note 2.1.1.1:** Cette rubrique correspond au premier versement effectué sur l'acquisition du logiciel TOM2PRO dédié pour la tenue de la comptabilité et qui se chiffre à **7 781 618 FCFA**. Ce paiement est intervenu au cours du second semestre 2023.

**Note 2.1.1.2:** Ce montant correspond à la somme des différentes charges par nature (consultance et fonctionnement) engagées pour le fonctionnement du projet. Le montant cumulé s'élève à **158 827 240 FCFA** dont **45 480 102 FCFA** réalisé au cours du premier semestre 2023(fin du PPA au 30/06/2023) et de **48 438 395 FCFA** au cours du second semestre (du 01/07/2023 au 31/12/2023) période de fonctionnement de l'équipe de la coordination du projet, alors que le montant transféré au 31/12/2022 se chiffre à **65 908 743 FCFA**.

Il est à préciser qu'au titre de l'exercice 2023, les immobilisations sur le financement ne sont pas encore disponibles. Les travaux de réhabilitation du siège n'ont pas encore démarré, les différentes acquisitions d'immobilisations (matériels informatiques, mobiliers et autres) ne sont pas lancées et par conséquent, le projet ne dispose pas de liste d'immobilisations.

## 2.1.2. Trésorerie actif

Le projet I-COMPETE dispose d'un compte désigné n° 371 274 437 01-05 ouvert dans les livres de la Banque Gabonaise et Française Internationale (BGFI) et tient une caisse menues dépenses dont l'alimentation se fait par chèque avec un plafond d'approvisionnement comme précisé très haut.

Le solde de ce poste s'élève à 851 738 805 FCFA au 31-12-2023 et correspond à la trésorerie disponible à la clôture de l'exercice et se détaille comme ci-après :

Rubriques	Note	Montant	
		30/06/2023	31/12/2023
Compte Désigné	2.1.2.1	66 788 326	850 559 805
Caisse menues dépenses	2.1.2.2	0	1 178 800
<b>Total</b>		<b>66 788 326</b>	<b>851 738 605</b>

**Note 2.1.2.1 :** Ce poste correspond au solde du compte désigné tel qu'il figure dans les livres de la BGFI au 31/12/2023 pour 850 559 805 FCFA alors qu'il s'élevait à 66 788 326 FCFA au 30/06/2023.

**Note 2.1.2.2:** Ce montant correspond au solde de la caisse menues dépenses au 31/12/2023 pour 1 178 800 FCFA.

## 2.2. PASSIF DU BILAN

### 2.2.1. Ressources durables et assimilées

Le poste « **ressources durables** » enregistre principalement les ressources reçues de la Banque Mondiale (avance initiale, renouvellement du Fonds par DRF au Compte Désigné BGFI) au titre du **Don D9900** dans le cadre de l'exécution des activités du Projet.

La variation du poste constatée au cours de la période sous revue correspond aux demandes de décaissement encaissés et comptabilisées par le projet. Elle se présente comme suit :

Rubriques	Note	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Avances initiales	2.2.1.1	933 211 674	100 000 000	833 211 674
DRF mobiliées	2.2.1.2	78 177 171	46 843 834	31 333 337
<b>Total</b>		<b>1 011 388 845</b>	<b>146 843 834</b>	<b>864 545 011</b>

**Note 2.2.1.1 :** Le montant cumulé de **933 211 674 FCFA** comprend la demande initiale de **100 000 000 FCFA** payé par la Banque dans le cadre des fonds de préparation (PPA) ainsi que la demande d'avance complémentaire **833 211 674 FCFA** versé à l'Unité de Gestion du Projet au cours du second semestre 2023.

**Note 2.2.1.2:** Cette rubrique d'un montant de **78 177 171 FCFA** reflète les DRFs soumises durant la période de préparation du projet en vue de renflouer le compte Désigné. Il est le cumul de la DRF n° 01-2023 pour un montant de **46 843 834 FCFA** et le seconde n° 02-2023 d'un montant de **31 333 337 FCFA**.

## 2.2.2. Le passif Circulant

### 2.2.2.1. Dettes sociales et fiscales, 177 000 FCFA

Cette rubrique traduit les prélèvement IR/IS effectués sur les factures de consultance et autres transactions qui seront reversés aux services des impôts en janvier 2024.

## III- COMMENTAIRES DU TABLEAU DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS

### Note 3.1 : Trésorerie initiale

La trésorerie à l'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2023 de **82 890 656 FCFA** représente les soldes du relevé bancaire des comptes du Projet au 31 décembre 2022 (date de clôture de l'exercice précédent).

### Note 3.2 : Ressources mobilisées

Les explications relatives à cette rubrique sont détaillées dans la note des ressources durables.

### **Note 3.3 : Les emplois par composant**

Ces emplois concernent exclusivement la composante 4 « **Engagements Citoyens, Soutien à la mise en œuvre et suivi évaluation** ». Les décaissements enregistrés sur ces rubriques d'un montant total de **95 697 062 FCFA** résument les dépenses de toutes les activités spécifiques (Dépenses éligibles) financées sur les ressources de la Banque Mondiale pour l'atteinte des Indicateurs liés au Décaissement. Il s'agit des dépenses de consultation, d'avance sur acquisition du logiciel TOMPRO, de l'assistance technique, des charges de fonctionnement, de la mise en œuvre des instruments de sauvegardes environnementales et sociales. Ces emplois se décomposent ainsi :

- **47 435 667 FCFA** pour le premier semestre (30/06/2023) et ;
- **48 261 395 FCFA** pour le second semestre (du 01/07/2023 au 31/12/2023).

**IV- ETAT DE JUSTIFICATION DU COMPTE DESIGNÉ AU 31/12/2023**

<b>RUBRIQUES</b>	<b>NOTE</b>	<b>Montant</b>
<b>RESSOURCES</b>	<b>4.1</b>	
<b>Solde d'ouverture de l'encaisse(Banque)</b>		<b>82 890 656</b>
Mouvement de la période		
Avance initiale de l'IDA		833 211 674
DRF encaissée		31 333 337
<b>TOTAL DES FONDS DISPONIBLES</b>		<b>947 435 667</b>
<b>DEPENSES DE LA PERIODE</b>		
Composante 1: Réformes et facilitation de l'investissement		
Composante- 2: Accès aux crédits		
Composante-3: Soutien aux entreprises et aux travailleurs		
<b>Composante- 4: Soutien à la mise en œuvre du projet</b>	<b>4.2</b>	
Réhabilitation du bâtiment abritant le siège du projet		21 850 000
Equipement et matériels		7 791 618
Personnel permanent		35 746 000
Assistance technique		4 936 000
Fonctionnement		7 805 277
Soutien à la communication et relation publique		15 971 902
Mise en œuvre des instruments de sauvegarde environnementale		1 439 565
Organisation, logistique pour les réunion inter gouvernement		156 700
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>		<b>95 697 062</b>
<b>RESSOURCES MOINS DEPENSES</b>	<b>4.3</b>	<b>851 738 605</b>
Solde du compte désigné (BGFI) au 31.12.2023		850 559 805
Solde de clôture de caisse au 31.12.2023		1 178 800

**Note 4.1 :** Le montant de **947 435 667 FCFA** correspond aux fonds mobilisés sur le compte Désigné et se subdivisent en :

- Solde d'ouverture de l'encaisse **82 890 656 FCFA** ;
- Le paiement relatif à la demande initiale complémentaire pour **833 211 674 FCFA** et, encaissement de DRF n°02-2023 d'un montant de **31 333 337 FCFA**.

**Note 4.2 :** Les dépenses engagées au cours de la période sous revue s'élève à **95 697 062 FCFA**.

**Note 4.3 :** Le montant de **851 738 605 FCFA** représentant le solde de la trésorerie au 31/12/2023 est composé du solde du compte désigné d'un montant de **850 559 805 FCFA** et de la caisse menue dépense de **1 178 800 FCFA**.



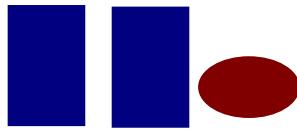
**Le Responsable Administratif et Financier**

Emmanuel M'BOSSO



**Le Coordonnateur du Projet**

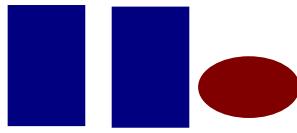
David Festus BAKASSA GUENGANDO



## ANNEXE 4 : LISTE DES BIENS DU PROJETS

**NEANT**

Expert-Comptable DPLE  
Commissaire aux Comptes  
Rue king Akwa,  
B.P.: 3856 Douala  
Tél. : (237)233-42-50-14  
Fax : (237)233-42-33-06  
RC : N° 30 815  
NUI : P125700163353S  
Agréé CEMAC EC 142  
Membre ONECCA ECP 61



## ANNEXE 5 : RECONCILIATION DU COMPTE DESIGNE

Expert-Comptable DPLE  
Commissaire aux Comptes  
Rue king Akwa,  
B.P.: 3856 Douala  
Tél. : (237)233-42-50-14  
Fax : (237)233-42-33-06  
RC : N° 30 815  
NUI : P125700163353S  
Agréé CEMAC EC 142  
Membre ONECCA ECP 61

**MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET**

**PROJET D'INVESTISSEMENT ET DE COMPETITIVITE  
DES ENTREPRISES POUR L'EMPLOI (I-COMPETE)  
(P176274/D.9900)**

**TABLEAU DE JUSTIFICATION DU COMPTE DESIGNE AU 31/12/2023**

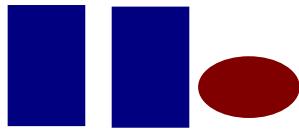
<b>RUBRIQUES</b>	<b>NOTE</b>	<b>Montant</b>
<b>RESSOURCES</b>	<b>4.1</b>	
<b>Solde d'ouverture de l'encaisse(Banque)</b>		<b>82 890 656</b>
Mouvement de la période		
Avance initiale de l'IDA		833 211 674
DRF encaissée		31 333 337
<b>TOTAL DES FONDS DISPONIBLES</b>		<b>947 435 667</b>
<b>DEPENSES DE LA PERIODE</b>		
Composante 1: Réformes et facilitation de l'investissement		
Composante- 2: Accès aux crédits		
Composante-3: Soutien aux entreprises et aux travailleurs		
<b>Composante- 4: Soutien à la mise en œuvre du projet</b>	<b>4.2</b>	
Réhabilitation du bâtiment abritant le siège du projet		21 850 000
Equipement et matériels		7 791 618
Personnel permanent		35 746 000
Assistance technique		4 936 000
Fonctionnement		7 805 277
Soutien à la communication et relation publique		15 971 902
Mise en œuvre des instruments de sauvegarde environnementale		1 439 565
Organisation, logistique pour les réunion inter gouvernement		156 700
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>		<b>95 697 062</b>
<b>RESSOURCES MOINS DEPENSES</b>	<b>4.3</b>	<b>851 738 605</b>
Solde du compte désigné (BGFI) au 31.12.2023		850 559 805
Solde de clôture de caisse au 31.12.2023		1 178 800

**Le Responsable Administratif  
et Financier**

**Emmanuel M'BOSSO**

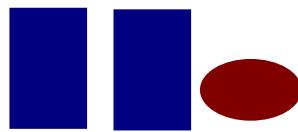
**Le Coordonnateur du projet**

**David Festus BAKASSA GUENGANDO**



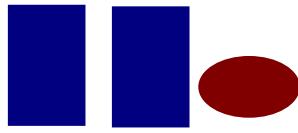
## ANNEXE 6 : RAPPROCHEMENT DES FONDS REÇUS

Expert-Comptable DPLE  
Commissaire aux Comptes  
Rue king Akwa,  
B.P.: 3856 Douala  
Tél. : (237)233-42-50-14  
Fax : (237)233-42-33-06  
RC : N° 30 815  
NUI : P125700163353S  
Agréé CEMAC EC 142  
Membre ONECCA ECP 61

**- Financement DON N° D9900**

REF DRF/DPD	TYPE	BENEFICIAIRE	DATE DE PAIEMENT	SVT CLIENT CONNECTION		SVT PICEE	ECART (1)+(2)-(3)
				MONTANT DECAISSE (1)	MONTANT REMBOURSE (2)		
001/LP/2023	DA-C	I-COMPETE	05-Avr-2023	31 333 337	0	31 333 337	0
002/LP/2023	DA-C	I-COMPETE	06-Nov-2023	833 211 674	0	833 211 674	0
				864 545 011	0	864 545 011	0

Source : Client connexion, Grand livre des comptes et relevé bancaire



## ANNEXE 7 : LETTRE D'AFFIRMATION

Expert-Comptable DPLE  
Commissaire aux Comptes  
Rue king Akwa,  
B.P.: 3856 Douala  
Tél. : (237)233-42-50-14  
Fax : (237)233-42-33-06  
RC : N° 30 815  
NUI : P125700163353S  
Agréé CEMAC EC 142  
Membre ONECCA ECP 61



REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE  
Unité – Dignité – Travail  
=====



MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET

PROJET D'INVESTISSEMENT ET DE COMPETITIVITE  
DES ENTREPRISES POUR L'EMPLOI (I-COMPETE)  
(P176274/D.9900)

Bangui, le 21 juin 2024

LE COORDONNATEUR DU PROJET

A  
MONSIEUR L'ASSOCIÉ GÉRANT  
DU CABINET ABC  
BP 3856 DOUALA  
CAMEROUN

Objet : Lettre d'affirmation

Monsieur l'Associé Gérant,

A l'occasion de votre mission d'audit financier et comptable du **Projet Investissement et Compétitivité des Entreprises pour L'emploi** au titre de l'exercice 2023, vous nous avez demandé conformément aux exigences de votre profession, si nous avions connaissance de faits qui ne seraient pas traduits dans les comptes, et qui pourraient en modifier de manière significative l'interprétation. A cet effet, nous vous confirmons les informations suivantes :

1. En tant que responsable de l'arrêté des comptes, nous considérons que les comptes et informations complémentaires soumis à votre examen sont corrects, complets, sincères et reflètent des faits réels conformes aux buts du projet et aux documents de base (document de projet, conventions et avenant, etc.) et sont conformes aux dispositions légales et réglementaires applicables en République Centrafricaine ;
2. Tous les livres, pièces justificatives, documents, procès-verbaux et informations pertinentes nécessaires à l'audit ont été mis à votre disposition. Nous vous confirmons que nous avons porté à votre connaissance l'intégralité des informations en notre possession concernant le patrimoine et les biens du Projet ainsi que toutes les autres informations concernant les financements reçus au cours de la période de référence.
3. Nous n'avons connaissance :
  - D'aucune violation ou infraction aux lois, décrets, règlements, accord de financement et document technique du projet, d'aucun avertissement, notification ou mise en demeure d'organismes officiels dont l'incidence pour la

coordination du projet serait telle que ces faits devraient être mentionnés dans une note complémentaire aux états qui vous ont été soumis.

- D'aucune irrégularité ou malversation commise au sein du Projet et pouvant remettre en cause de manière importante l'efficacité du système de contrôle interne ou avoir une incidence significative sur les comptes ou leur présentation.
4. A notre connaissance, aucune affaire contentieuse ou litigieuse avec notre structure n'est en cours.
5. Nous marquons notre entière disponibilité à vous donner toutes les informations et explications orales ou écrites qui pourraient être demandées dans le cadre de votre mandat.
6. En conclusion, nous déclarons qu'à notre connaissance, la situation des emplois ressources et du bilan du **Projet Investissement et Compétitivité des Entreprises pour L'emploi** au titre de l'exercice 2023 :
- Contient toutes les transactions de la période allant de la date du 1<sup>er</sup> janvier 2023 jusqu'au 31 décembre 2023 ;
  - Sont complets et exacts dans tous leurs aspects significatifs.

Veuillez agréer, Monsieur l'Associé Gérant, nos salutations les meilleures.

Le Coordonnateur



David Festus BAKASSA GUENGANDO